

**EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de MARCILLAC-VALLON**

Séance du 24 avril 2025

Nombre de Membres

Afférents au Conseil Municipal
En exercice
Qui ont pris part à la délibération

19
17
12

**L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ et le VINGT-QUATRE AVRIL
à 20 heures 30 minutes**, le Conseil Municipal régulièrement convoqué,
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses
séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe PÉRIÉ, Maire.

Vote

Pour
Contre
Abstentions

12
0
0

Présents : **9**
Jean-Philippe PÉRIÉ, Alain BIAGI, Stéphanie BORREL Edwige
BOUDOU, Fabien CABROLIER, Albert CANTALOUBE, Nelly
DAUDE, Didier LAURENS, Patrick LEGER.

Date de la convocation

17/04/2025

Absents excusés : 8 (dont 3 pouvoirs)

Pascal MIR, a donné pouvoir à Fabien CABROLIER,
Rodolphe DELETAGE, a donné pouvoir à Stéphanie BORREL,
Bruno SELAS, a donné pouvoir à Didier LAURENS,
Jérôme FRANQUES, absent excusé,
Nathalie GELY, absente excusée,
José LOPEZ, absent excusé,
Laura JARROUSSE, absente excusée,
Estelle BIER, absente excusée.

Secrétaire de séance : Patrick LEGER

**Délibération n° 2025/04/023 – Décisions du Maire
prises dans le cadre de sa délégation (art L2122-22 du CGCT)**

Vu la délibération n° 2020/04/024 du 4 juin 2020 portant délégation d'attributions du Conseil Municipal
au Maire et autorisant le Premier Adjoint à exercer la suppléance du Maire dans l'exercice de ces
délégations (Art L 2122-22 du CGCT).

Monsieur le Maire rend compte au Conseil Municipal des décisions prises dans le cadre de sa délégation :

N°	DATE	OBJET
010/2025	10/04/2025	<u>DA n° 01213825A0008</u> Immeubles n° 274, 275 et 277 section G SCI GARRIGOU - Pas d'exercice du droit de préemption

Le Conseil Municipal prend acte de ces décisions.

Ainsi fait et délibéré à Marcillac-Vallon, les jour, mois et an susdits

*Acte rendu exécutoire,
Après transmission par voie dématérialisée
En Préfecture le :
Publication le :
Le Maire, Jean-Philippe PÉRIÉ*

Pour extrait conforme,
Le Maire, Jean-Philippe PÉRIÉ